

## Erasmus+Digital \_ Le Guide de la Carte Etudiante.

Destinataires :	Directions et équipes métiers (personnes, fonctions ou services selon l'organisation de chaque établissement) concernées par la mise en place de la reconnaissance européenne de la carte étudiante de l'établissement
Contenu :	Présentation concrète des attendus de l'ICEE / Erasmus+ Digital et des options techniques qui s'offrent aux établissements en fonction de leur situation de départ : → existence d'une ou plusieurs cartes étudiantes, → pas de délivrance de carte étudiante au sein de l'établissement
Objet :	Guider les établissements pour la délivrance de cartes étudiantes reconnues en Europe.

## Erasmus+Digital \_ **Le Guide de la Carte Etudiante.**

### Sommaire

1. Qu'est-ce-que la carte étudiante européenne ?
2. Comment la mettre en place dans mon établissement ?
3. Ressources, acteurs et partage d'expériences

## 1. Qu'est-ce que la Carte Etudiante Européenne ?

### En quelques mots :

#### Les grands principes et objectifs

L'identité de l'étudiant est reconnue quelle que soit l'institution d'origine :

→ **une identité graphique** (un hologramme européen apposé sur la carte étudiante d'origine de l'établissement) et la reconnaissance du statut étudiant au sein des pays membres de l'Union Européenne et à l'extérieur de l'Union, par simple présentation de sa carte par l'étudiant

→ **une identité numérique** pérenne tout au long du cycle d'études de l'étudiant, permettant l'accès transeuropéen à des services en ligne

→ La mobilité de l'étudiant favorisée sous toutes ces formes :

- Des droits reconnus sans passage par de multiples guichets d'inscription
- Une simplification de l'accès aux services.
- Des prestations sociales en accès accéléré et automatisé pour les étudiants bénéficiaires

Exemples (pour tout type de séjours - de courte à longue durée) :

- Demande de logement en résidence étudiante ;
- Accès à la restauration universitaire au tarif étudiant ;
- Facilitation de l'accès à la vie culturelle (billetterie étudiante en ligne à prix négocié par exemple) ;

On commence par le début :)

**La carte étudiante européenne (CEE) ou European Student Card (ESC, en anglais) vise à fédérer les cartes multi-services à destination des étudiants partout en Europe. Il s'agit d'un processus qui sera mis en œuvre progressivement, sur plusieurs années.**

Ce projet a été initié en 2016-2018 et se généralise sous l'impulsion de l'Union européenne et de sa programmation Erasmus+ 2021-2027.

A l'horizon 2025, les cartes étudiantes dans les différents pays deviendront cartes étudiantes européennes grâce à l'utilisation d'un numéro unique de carte européenne. Ce numéro unique sera inscrit sous forme d'un QR code et d'une application sur la puce. L'inscription de la carte dans cette démarche sera symbolisée par l'apposition d'un hologramme.

L'élément fédérateur de cette initiative est le numéro d'étudiant européen « ESI - European Student Identifier » (voir glossaire) qui permet d'identifier l'étudiant à travers toutes les applications et services nécessaires à sa mobilité et à son accueil sur les campus.

## Important :

La carte étudiante européenne peut donc être vue comme une clé disponible dans la poche de l'étudiant. Cette clé possède plusieurs niveaux mobilisables en fonction des besoins et des enjeux de sécurité liés au service :

- L'hologramme permet un contrôle visuel rapide,
- Le QR code qui permet de certifier le "statut étudiant" et sa validité via un smartphone ou un simple lecteur de QR code
- Les données inscrites sur la puce de la carte permettent les mêmes vérifications mais sont infalsifiables et non copiables (un lecteur de cartes à puces et un ordinateur sont nécessaires pour lire ces données).
- Pour des accès nécessitant des contrôles plus forts il est envisageable de déposer sur la puce une application spécifique (ex IZLY pour les paiements, application de contrôle d'accès, ...)

Ces différents niveaux se complètent et relèvent des choix et de la stratégie de chaque établissement.

**La carte étudiante européenne** fait partie de l'Initiative Carte Etudiante Européenne/ Erasmus+ Digital. Elle vise à pouvoir faire bénéficier les étudiants des services offerts par l'établissement d'accueil (logement, restauration, bibliothèques...) et de réductions sur des activités culturelles ou sur les transports en commun.

La carte étudiante européenne est donc une clé permettant d'ouvrir l'accès à des services au niveau européen.

## Les services de la Carte Etudiante Européenne pour tous les étudiants

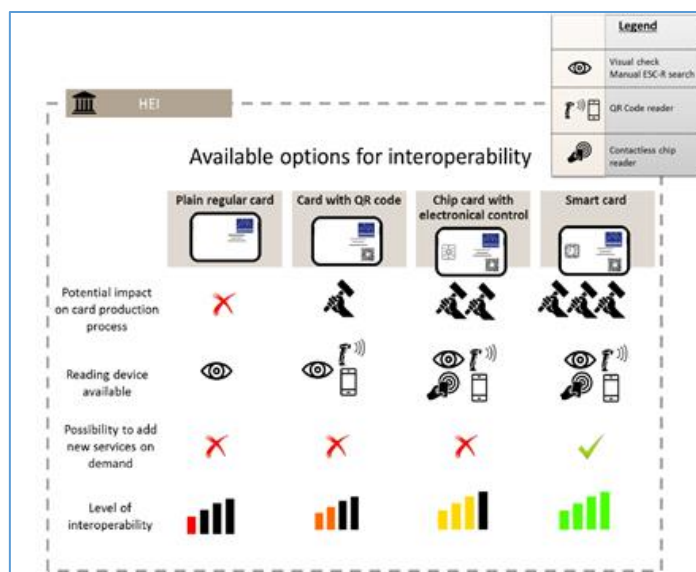
A l'horizon 2025, voici les principaux services auxquels les établissements seront invités à ouvrir l'accès aux cartes étudiantes européennes :

- Services liés à la mobilité : reconnaissance du statut et de l'identité de l'étudiant, transfert des dossiers Erasmus+, en liaison avec l'application mobile Erasmus+
- Accès sur les campus, aux espaces contrôlés tels que les bibliothèques, bâtiments, chambres, ...
- Services sur les campus tels que les impressions et photocopies, automates de prêt d'ouvrages, ....
- Services liés à la vie étudiante : restaurants, cafétérias, distributeurs automatiques, blanchisserie, transport...
- Services liés à "l'étudiant dans la ville" : transports, culture, sport, réductions commerciales, ...

A terme, la carte étudiante européenne et ses services concerneront l'ensemble des étudiants en France et en Europe.

## 2. Comment mettre en place la carte étudiante européenne dans mon établissement ?

Chaque établissement, en fonction du type de carte étudiante dont il dispose, devra mettre en place certains niveaux d'interopérabilité, comme l'illustre le schéma ci-dessous :



Il y a donc un travail à entreprendre, propre à chaque établissement, sur la maquette de la carte, la solution de production de cartes et sur le Système d'Information de l'établissement.

Un tel projet nécessite la mobilisation de plusieurs acteurs : services informatiques, services des relations internationales, service communication, acteurs de la vie étudiante, etc.

Pour ne rien oublier et se poser toutes les bonnes questions, vous pouvez accéder ci-dessous à un outil d'aide à la décision développé par le Groupe Utilisateurs national Erasmus+ Digital.

**Arbre décisionnel de la carte étudiante européenne :**

<https://carte.ensad-nancy.eu/documentation-si/>

**tout est là !**

Vous trouverez également sur la page web de l'agence Erasmus+ France / Education Formation <https://agence.erasmusplus.fr/carte-etudiante-europeenne/> des éléments de contexte permettant de mieux s'approprier la globalité de la démarche et les enjeux européens.

### La plateforme numérique d'échange de données ESC-router

Egalement appelé « router », il s'agit d'un élément indispensable pour permettre la lecture des données des QR codes. Il n'est pas à confondre avec le réseau d'échanges de données Erasmus Without Paper (voir glossaire). L'établissement doit se créer un compte et organiser la remontée des données, dont l'ESI – Identifiant Etudiant Européen (voir glossaire), à partir de son système d'information.

Votre service informatique sera votre meilleur allié ! :)

### Relations internationales : les mobilités Erasmus à travers la carte étudiante européenne

La carte européenne étudiante concerne en premier lieu les étudiants « en mobilité » (séjours court ou long à l'étranger) dans une optique de simplification du parcours.

La carte étudiante européenne fait partie d'un schéma organisationnel de la mobilité Erasmus+. Cet écosystème comprend :

- des services web pour l'échange de données entre les établissements : réseau Erasmus Without Paper, service OLA – Contrat Pédagogique Erasmus+ en ligne, service IIA – Accord InterInstitutionnel Erasmus+ en ligne, ESI – Identifiant Etudiant Européen etc
- pour l'étudiant, une gestion dématérialisée de sa mobilité, en lien avec l'application mobile Erasmus+

Pour une mise en œuvre la plus coordonnée et la plus fluide, l'implication d'ensemble de l'établissement est nécessaire : gouvernance, services informatiques et de la scolarité, service relations internationales notamment.

### 3. Ressources, acteurs et partage d'expériences

Ce guide pratique « Carte Etudiante Européenne » a été co-construit par l'Agence Erasmus + et le Groupe Utilisateurs national Erasmus+ Digital, dont le travail collaboratif s'est étendu de novembre 2020 à avril 2021. Il mutualise les apports de plusieurs sites et réseaux que nous remercions pour leur implication.

Projet « Carte Etudiante Européenne » (CEE) / « European Student Card » (ESC):

<https://europeanstudentcard.eu/>

Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) :

[www.etudiant.gouv.fr/fr/c-est-quoi-la-carte-europeenne-etudiante-1009](http://www.etudiant.gouv.fr/fr/c-est-quoi-la-carte-europeenne-etudiante-1009)

Comité National de la Carte d'Etudiant et de ses Usages (CNCEU) :

[www.cnceu.fr/la-carte-europeenne](http://www.cnceu.fr/la-carte-europeenne)

SELP : Entreprise de production de cartes sécurisées, titulaire du "marché national carte" (pilote par le CNOUS):

[www.selp.fr](http://www.selp.fr)

RENATER : Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche :

[www.renater.fr](http://www.renater.fr).

Pages Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital :

<https://services.renater.fr/documentation/erasmus/index>

Systèmes de Gestion de Cartes : prestataires privés (Horoquartz, Monécarte etc) et le projet communautaire open source Esup-SGC:

<https://www.esup-portail.org/wiki/display/SGC/ESUP-SGC>

Ressources communautaires SI :

[www.esup-portail.org/wiki/pages/viewpage.action?pageId=866287641](http://www.esup-portail.org/wiki/pages/viewpage.action?pageId=866287641)

#### Partage d'expériences sur la carte étudiante européenne :

★ [www.cnceu.fr/category/retour-experience](http://www.cnceu.fr/category/retour-experience)

★ <https://buddysystem.eu/en/>

►► Restez connecté : [digital.erasmusplus.fr](http://digital.erasmusplus.fr)

#ErasmusDigital